

Compte rendu de la réunion du CA du "Réveil de la Guye" du 20 juillet 2016.

Présents à cette réunion Messieurs:

Patrick GIVRY, Roger PIERRE, Gérard PIERRE, Serge DUTRION, Hubert LOREAU, Gilles BURTEAU, Jean-Luc BARBIERE, Philippe REYMAN, René DUGARD, Roland LIMOGE, PECHOUX Daniel

Excusé : M. Hervé MAINTENON

Absent : M. Michel TETU

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 19h10.

-1) Le président fait un point sur l'empoissonnement en brochetons, après un tour de table, constat est fait qu'une partie de ceux-ci étaient morts dans les sacs.

Il est décidé de renouveler un nouvel alevinage à la même période et de demander au fournisseur le remplacement des brochetons morts lors de la première livraison.

-2) Un point est aussi fait sur le lâché des truites, le président demande aux membres du bureau de réfléchir sur l'intérêt de lâcher des truites à Salornay au lieu-dit (les canards) étant donné qu'elles ne sont jamais ou rarement reprises, il est proposé de favoriser plutôt un empoissonnement sur Vitry et St Vincent des prés.

Les pluies abondantes et la mauvaise qualité des eaux (hautes, sales avec un débit abondant) de cette année n'ont pas permis à nos adhérents de faire de belles pêches. Il est donc proposé de réfléchir avant la fin 2016 de faire le lâché de truites 2017 en deux fois ; un premier lâché avant l'ouverture puis un deuxième plus tard en espérant que les eaux soient plus clémentes, décision à prendre avant l'assemblée Générale.

Le CA décide aussi de renouveler un alevinage de 3000 truitelles avec le même fournisseur.

-3) Le trésorier fait un point sur nos finances qui se portent bien:

Le compte CCP est crédité de la somme de:	2 679,78 euros
Le livret A est crédité de la somme de:	16 425,53 euros
Caisse:	62,11 euros
Solde avant règlement factures:	19 167,42 euros
Règlement factures:	1 981,11 euros
Solde après règlement factures:	17 186,31 euros
Caisse de compensation:	2 429,00 euros
Solde:	19 615,31 euros
Soit un solde positif de:	447,89 euros.

-4) le président fait le bilan de la vente des cartes pour le premier semestre en comparaison avec 2015:

	Situation 2015	situation premier semestre 2016
Cartes à 95 euros:	40	52
73 euros:	136	130
32 euros:	20	18
20 euros:	24	28
- de 12 ans:	34	28
Journalières:	48	29
Hebdomadaires:	0	7

La situation est globalement bonne et avec les beaux jours de l'été, la situation des cartes journalières devrait naturellement se rétablir.

Suite à notre courrier de demande de classement d'une partie de la Guye en première catégorie, et face au silence de la fédération, Le président relancera la fédération dans les prochains jours sans beaucoup d'espoir d'un aboutissement favorable.

Suite à la demande de Monsieur Jean Pierre LAVIGNE de classer ses terrains en réserve (pour protéger les truitelles et éviter le piratage), le CA accède à sa demande.
Le CA décide aussi de renouveler les réserves des ruisseaux de Command et des Hermites et la suppression de la réserve de la noue de Sigy.

Le CA décide d'organiser un repas dansant le 28 janvier 2017 à la salle polyvalente de Salornay, chaque membre du bureau disposera de cartes d'invitations à vendre.
Patrick Givry contactera les traiteurs.

Le président informe le CA que les baux de pêche seront à renouveler en 2017. N'ayant pour l'heure aucune trace des anciens baux, un gros travail de recherche des propriétaires sera à effectuer, Patrick demandera à la fédération si toutefois il y aurait des traces de ces baux de location.

Pas de question de l'assemblée.

Suite à cette réunion, Monsieur Roland LIMOGES nous informe de sa démission du CA pour cause de déménagement dans le département de la Manche.

Le CA remercie Roland pour ces années au service de notre société de pêche, pour sa présence assidue aux réunions, le travail qu'il a accompli, ses connaissances qu'il a mis au profit du Réveil de la Guye, sa sympathie et surtout sa bonne humeur.

Nous lui souhaitons ainsi qu'à son épouse beaucoup de bonheur dans cette nouvelle vie.

Pour arroser ce départ, Roland nous convie (avec nos épouses pour ceux qui le souhaitent) à un pot de départ le mardi 20 septembre à 19h00 chez lui à Saint-Hytaire.

A cette occasion nous lui offrirons un petit cadeau d'adieu.

Pour le président, le secrétaire
Gilles BURTEAU